

# ASSEMBLEE NATIONALE

18 mars 2005

---

LOI D'ORIENTATION SUR L'ÉNERGIE  
(Deuxième lecture) - (n° 1669)

## AMENDEMENT

N° 132

présenté par  
M. POIGNANT, rapporteur  
au nom de la commission des affaires économiques

-----  
**ARTICLE 12 C**

Dans le dernier alinéa de cet article, substituer aux mots :

« le 1° du a du I du présent article et par l'article »,

les mots :

« les articles 8, 10 et ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel : le 1° du a du I de l'article 5 de la loi du 10 février 2000 renvoie aux articles 8 et 10 de la même loi.